



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 19 octobre 2023 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 12 octobre 2023.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, M. GIRAULT, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR, M. MECHIN, M. GUIBERT et M. SANDRAS.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MEFTAH, M. BOICHE, M. DEDIANNE Mickaël et Mme LAMY avaient donné respectivement procuration à Mme FAULE, M. BOURDOUNE, M. DEDIANNE Alain et M. TEXIER.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE et M. PARDANAUD.

Secrétaire de séance : Mme Sophie MEFTAH

N° 2023-125 : SUBVENTION CLAS (CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ) :

Considérant qu'un accompagnement à la scolarité a été proposé dans les deux écoles de Clamecy sur l'année scolaire précédente dans le cadre de la compétence scolaire de la commune de Clamecy. La prestation a été réalisée par l'Espace Social des Vaux d'Yonne.

Considérant qu'il y a lieu de renouveler l'opération pour l'année scolaire 2023-2024 dans les deux écoles,

Considérant que le budget s'établit à 24 700 €, subventionnable par la CAF, la participation de la commune s'établit à 8 000 €,

Considérant qu'une convention doit être également établie avec l'Espace Social, prestataire, pour l'organisation de cette action,

Le Conseil municipal, après délibération, à la majorité (2 abstentions),

- APPROUVE le renouvellement de l'opération CLAS pour les écoles de Clamecy et le plan de financement pour l'année 2023-2024
- DECIDE de recourir à l'Espace Social des Vaux d'Yonne pour la réalisation de l'opération
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention s'y rapportant.

Suivent les signatures.
